

## Le rappel des faits

- La France s'est engagée, dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques du 28 octobre 2010, à faire passer **son déficit de 5,7% du PIB en 2011 à 4,6% en 2012 et à 3% en 2013.**
- En raison d'une croissance inférieure aux prévisions, le Gouvernement a annoncé, le 24 août 2011 et le 7 novembre 2011, deux plans de rigueur.
- Le premier vise à réaliser 12 milliards d'euros d'économies en deux ans (1 milliard en 2011 et 11 milliards en 2012).
- Le second, plus massif, prévoit une économie totale de 100 milliards d'euros au total à l'horizon 2016.

## Quelques propositions d'angles d'attaque

- Les Radicaux souscrivent totalement à l'objectif de réduction des déficits et de la dette.
- **Jean-Louis Borloo a d'ailleurs été l'un des premiers responsables politiques à évoquer,** au mois de juillet dernier, le risque pour la France de perdre son triple « A ».
- Pour les radicaux, **la réduction des déficits est d'abord un devoir moral** vis-à-vis des générations futures.
- Par ailleurs, plus l'Etat s'endette, plus il dépend des marchés, voire des investisseurs étrangers ce qui **porte atteinte à la souveraineté nationale et républicaine.** À cause de son endettement, la France **n'est plus maître de son destin.**
- Enfin, les sommes allouées au remboursement des intérêts de la dette **ne peuvent plus être utilisées pour augmenter les investissements d'avenir ou pour financer la solidarité.**
- Cependant, **le redressement de nos finances publiques** nécessite de mettre en place des **financements innovants et massifs,** protégeant la compétitivité de nos entreprises et le pouvoir d'achat des Français.
- Au-delà, la France **doit en finir avec une fiscalité à la fois injuste, inefficace et instable** qui pénalise les classes moyennes et creuse les inégalités. Les radicaux entendent renouer avec l'esprit républicain qui avait prévalu lors de l'instauration par Joseph Caillaux en 1911, de l'impôt sur le revenu.
- Comme l'a souligné, à de nombreuses reprises, Jean-Louis Borloo, **la fiscalité n'est pas une question technique ou comptable,** mais une question de citoyenneté, permettant de fixer les droits et les devoirs de chacun.

## Les propositions radicales

### 1/ Le « Plan justice fiscale » présenté par Jean-Louis Borloo et les députés radicaux

- Il reprend les mesures du « plan Borloo » du mois d'août 2011 ainsi que les amendements défendus par les parlementaires radicaux depuis le mois de septembre 2011.
- Il permet de dégager **24 milliards d'euros de recettes supplémentaires** par an.
- Il concerne **essentiellement les opérations ou transactions de nature financière**.
- Il s'articule autour de **cinq mesures** (cf communiqué de presse du 7 décembre)

### 2/ Les propositions à l'étude dans le cadre du Manifeste du Parti Radical

- Rétablir la **progressivité et l'universalité** de l'impôt
  - Créer une **nouvelle tranche d'impôt** sur le revenu avec un taux de 46% pour la part de revenu supérieur à 100 000 euros.
  - Créer une **tranche d'imposition supplémentaire** pour les très hauts revenus.
  - Fusionner **l'impôt sur le revenu et la CSG**.
  - **Exonérer de charges sociales et d'impôt sur le revenu** les jobs étudiants en créant un contrat de travail spécifique « étudiant ».
  - Instituer **un impôt minimum obligatoire** pour toute personne résidant sur notre territoire.
  - Soumettre **chaque Français résidant à l'étranger** à la fiscalité du patrimoine.
- Simplifier et moderniser la fiscalité française :
  - Bâtir un **système fiscal plus stable**, plus efficace et plus juste en organisant un « Bercy de la fiscalité ».
  - Mettre en place **une nouvelle architecture fiscale** au plus tard en 2015.
  - Instaurer, à cette occasion, le principe **du prélèvement de l'impôt à la source**.
- Créer des financements innovants assis sur les externalités négatives (pollution, spéculation).
  - Créer, **pour une période de 3 ans**, une **cotisation exceptionnelle** sur les entreprises cotées en bourse.
  - Instituer une **taxe sur les transactions financières** sur le modèle anglais.
  - Supprimer l'**exonération des plus-values de cession** de participations dans les filiales détenues depuis plus de 2 ans.
  - Faire passer **le taux du prélèvement libératoire forfaitaire** sur les intérêts, dividendes, revenus de valeurs mobilières et sur les plus-values de cession (hors assurance de vie », de **19% à 25%**.
  - **Verdir la TVA** en modulant son taux en fonction de l'impact carbone des produits (généralisation du bonus-malus écologique mis en place par Jean-Louis Borloo).

### Quelques questions pour rebondir

- Quelles dépenses faut-il réduire, en priorité, pour lutter contre les déficits ?
- Doit-on prendre le risque de voir les grandes fortunes françaises s'expatrier ?
- Pensez-vous que certains impôts doivent-êtré supprimés ? Si oui, lesquels ? Par quoi les remplacer ?
- Faut-il supprimer les niches fiscales ? Si non, quelles sont les niches à préserver en priorité ?